

CERTIFICAT D'AFFICHAGE

Je soussignée, Marie-Rose VEYSSIÈRE, Présidente de la Communauté de Communes Isle et Crempse en Périgord,

Certifie avoir effectué l'affichage, à compter du 09/04/2021, pour une durée d'un mois, au siège de la Communauté de Communes Isle et Crempse en Périgord, des délibérations communautaires n°14 et n°15 du 07/04/2021, portant sur l'approbation de la Modification n°4 et la Révision à modalités allégées du PLU de St Médard de Mussidan.

Pour faire valoir ce que de droit.

Mussidan, le 09/04/2021

La Présidente,

M-R VEYSSIÈRE



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
ISLE ET CREMPSE
en Périgord